

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « THEMIS CONCORD SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème tranche, entre le 22E ARRONDISSEMENT et le
STADE D'ANGRE; Lot 3416 Îlot 276., Lot 3416, Ilot 276

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Juin 2023, et enregistrés à COCODY le 06 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THEMIS CONCORD SARL »

Objet : - Conseil juridique ;
- Gestion immobilière ;
- Achats et ventes de biens immobiliers ;
- Suivi des formalités relatives à l'obtention des
Arrêtés de concession définitive ; La prise de participation
dans toutes les entreprises ivoiriennes ou étrangères
créées ou à céder, ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations
commerciales, financières, industrielles, mobilières ou
immobilières pouvant se rattacher d'une manière
quelconque à l'un des objets ci-dessus ou à tous objets
similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la
réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème tranche, entre le 22E ARRONDISSEMENT et le
STADE D'ANGRE; Lot 3416 Îlot 276., Lot 3416, Ilot 276

Dirigeant(s) M BEHE GNANTIN MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04137 du 14/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51960/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

